

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N° AURA 2023-E-063**

Séance du 14 novembre 2023

Avis relatif au plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Passy (74)

Lors de la séance du 14 novembre 2023, le CSRPN a examiné la demande d'avis relatif au plan de gestion de la réserve naturelle nationale (RNN) de Passy, située intégralement sur la commune de Passy.

Au cours des échanges, les membres du CSRPN ont souligné la très grande qualité du travail réalisé, la clarté et la pertinence du plan de gestion présenté.

Le CSRPN rend un **avis favorable**, assorti des recommandations suivantes :

- préciser et compléter les données disponibles sur la fonge, notamment sur la base de la liste rouge régionale associée¹ ; par ailleurs les trois espèces de champignons signalées sont manifestement erronées, mentions à supprimer par conséquent ;
- préciser la rédaction de la fiche action CS 12 « *développer des suivis de paramètres abiotiques permettant de suivre l'évolution climatique* », afin d'y faire figurer les objectifs de ces suivis et donc, en conséquence, de mieux cibler la stratégie de collecte de données climatiques et l'articulation avec les projets existants.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS



1 [Lien vers les documents relatifs à la liste rouge régionale de la fonge menacée.](#)